

RCS : MONTAUBAN

Code greffe : 8201

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de MONTAUBAN atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2020 B 00075

Numéro SIREN : 881 098 636

Nom ou dénomination : CF CASTELSARRASIN

Ce dépôt a été enregistré le 13/03/2024 sous le numéro de dépôt 1358

1

BILAN - SIMPLIFIÉ

31357

DGFIP N° 2033 A-SD 2023
Formulaire obligatoire (article 302 septies
A du code général des impôts)

cerfa

N°15948*05

Désignation de l'entreprise		SAS CF CASTELSARRASIN		Néant ☐ *		
Adresse de l'entreprise		4 place Gaston Bénac		82100 CASTELSARRASIN		
SIRET		88109863600015		13 MARS 2024		
Durée de l'exercice en nombre de mois *		12		Durée de l'exercice précédent * 12		
				Exercice N clos le		
				30062023		
ACTIF				Brut		
				Amortissements-Provisions		
				Net		
				3		
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial *	010		012	
		Autres *	014	800	016	800
	Immobilisations corporelles *		028	42 293	030	23 330
	Immobilisations financières * (1)		040		042	
	Total I (5)		044	43 093	048	24 130
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052	
		Marchandises *	060	2 074	062	2 074
	Avances et acomptes versés sur commandes		064		066	
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *	068	335	070	335
		Autres * (3)	072	1 500	074	1 500
	Valeurs mobilières de placement		080		082	
	Disponibilités		084	19 056	086	19 056
	Charges constatées d'avance *		092	3 292	094	3 292
	Total II		096	26 257	098	26 257
	Total général (I + II)		110	69 351	112	45 220
PASSIF				Exercice N NET		
				1		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *		120		5 000	
	Ecart de réévaluation		124			
	Réserve légale		126		500	
	Réserves réglementées *		130			
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants * 131)		132		3 023	
	Report à nouveau		134			
	Résultat de l'exercice		136		7 575	
	Subventions d'investissement		137			
	Provisions réglementées		140			
Total I		142		16 098		
Provisions pour risques et charges		154				
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées		156		12 064	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		164			
	Fournisseurs et comptes rattachés *		166		5 469	
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : ... 169)		172		11 589	
	Produits constatés d'avance		174			
Total III		176		29 122		
Total général (I + II + III)				180		
				45 220		
RENVIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195	6 808
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	1 877
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184	13 462

*Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

②

COMPTE DE RESULTAT SIMPLIFIE DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2033-B-SD 2023

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A-bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS CF CASTELSARRASIN

Néant ☐ *

Exercice N clos le

A- RÉSULTAT COMPTABLE

Formulaire déposé au titre de l'IR 018 ☐

3 0 0 6 2 0 2 3

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *				209		210	18 452	
	Production vendue	{	biens	dont export et livraisons intracommunautaires	{	215		214	
			services *			217		218	77 010
	Production stockée* (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)						222		
	Production immobilisée*						224		
	Subventions d'exploitation reçues						226		
	Autres produits						230	463	
					Total des produits d'exploitation hors TVA (I)				232
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)						234	11 855	
	Variation de stocks (marchandises)*						236	523	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)						238		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *						240		
	Autres charges externes* : (dont crédit-bail : - mobilier : - immobilier :)						242	62 652	
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont CFE et CVAE *		243	976	)		244	1 900	
	Rémunérations du personnel*						250	7 418	
	Charges sociales (cf. renvoi 380)						252	341	
	Dotations aux amortissements*						254	10 183	
	Dotations aux provisions						256		
Autres charges	{	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *		259		}	262	4 084	
		cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles		260					
				Total des charges d'exploitation (II)				264	98 954

1- RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)

Produits financiers (III) 280 56 Charges financières (V) 294 193

Produits exceptionnels (IV) 290 14 244

Charges exceptionnelles (VI) { dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies) 347 } 300 3 502
{ dont amortissements exceptionnels de 25 % des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D) 348 }

Impôt sur les bénéfices* (VII) 306

2- BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) — Charges (II + V + VI + VII) 310 7 575

B- RÉSULTAT FISCAL

Reporter le bénéfice comptable col.1, le déficit comptable col.2 312 7 575 314

Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*							316
	Amortissements excédentaires(art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles							318
	Provisions non déductibles*							322
	Impôts et taxes non déductibles* (cf page 7 de la notice n°2033-NOT-SD)							324
	Divers*, dont intérêts excédentaires des optes-cts d'associés	247		Ecarts de valeurs liquidatives sur OPC*	248		330	127
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option		(	Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)	249	)	251	
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime							998
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime							999

Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime 997

Deductions	Entreprises nouvelles (44 sexies) 986 ZFU-TE (44. octies A) 987							342
	Reprise d'entreprises en difficulté (44 septies) 981 JEI (44. sexies A) 989							
	ZRD (44 terdecies) 127 ZRR (44. quinquies) 138							
	Bassins d'emploi à redynamiser (44 duodecies) 991 Investissements outre-mer 344							
	ZFANG (44 quaterdecies) 345 Zone de développement prioritaire (44 septdecies) 993							
	BUD (44 sexdecies) 992							
	Dont divers	Créance due au titre du report en arrière du déficit					346	350
		Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies)					655	
		Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies A)					643	
		Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies B)					645	
		Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies C)					647	
		Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies D)					648	
		Déduction exceptionnelle simulateur de conduite (Art. 39 decies E)					641	
		Déductions exceptionnelles (Art. 39 decies F)					990	
		Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies G)					649	

RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS Bénéfice col.1 Déficit col.2 352 7 702 354

Déficit de l'exercice reporté en arrière * 356

Déficits antérieurs reportables : * 16 205 dont imputés sur le résultat : 360 7 702

RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS Bénéfice col.1 Déficit col.2 370 0 372

*Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

CF CASTELSARRASIN

SAS AU CAPITAL DE 5.000 €

SIEGE SOCIAL : 4 PLACE GASTON BENAC 82100 CASTELSARRASIN

RCS MONTAUBAN 881 098 636

EXTRAIT PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS
DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 31 DECEMBRE 2023

EXERCICE SOCIAL CLOS LE 30 JUIN 2023

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice soit 7.575 € de la manière suivante :

<i>- autres réserves</i>	7.575 €
--------------------------	----------------

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons que les sommes distribuées au cours des 3 derniers exercices à titre de dividende ont été les suivantes :

<i>- Exercice clos le 30 juin 2022</i>	0 €
<i>- Exercice clos le 30 juin 2021 (premier exercice)</i>	0 €

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

La Présidente
Marine DILTOER

